

COMPTE RENDU DU 2^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE DU 16/02/2021.

Présents :

Parents élus : Mmes Gandar, Meyer, Taghzoute et Mr Niederlander

Représentants des mairies : Mme André, Mr Gobillot et Mr Bour

Enseignantes : Mmes Albert, Chloup, Jeudy, Lebon, Monet, Renard

ATSEM : Mme Marrion Ingrid

Absents/excusés : Mme Becker (remplacée par M. Gobillot), Mr Berger

1/ Rythmes scolaires

Conformément au décret 27 juin 2017, notre école bénéficie de la semaine scolaire à 4 jours.

Cette organisation, pour être maintenue l'année prochaine, doit être soumise au conseil d'école et ensuite validée par notre hiérarchie.

Les maires ont été invités par le directeur académique à se positionner sur ce sujet.

Réglementairement, le conseil d'école doit donc voter le maintien ou non de l'organisation actuelle.

VOTE : la majorité est pour conserver l'organisation actuelle (une voix contre)

2/ évaluations nationales – remise des livrets scolaires

La seconde partie des évaluations nationales s'est déroulée du 18 au 29 janvier. Elles concernaient uniquement les élèves de CP.

Les résultats ont été transmis aux parents.

Comme chaque année les parents d'élèves ont été reçus par les enseignantes afin de recevoir le livret scolaire de leur enfant.

Ces entretiens ont été maintenus malgré les restrictions sanitaires car cela nous semblait important d'échanger avec les parents.

En maternelle, nous avons procédé différemment du fait de l'absence de Mmes Jeudy et Monet. Les collègues remplaçantes ont fait passer aux élèves les évaluations préparées par les maîtresses.

Ensuite Mmes Jeudy et Monet les ont corrigées puis elles ont complété les livrets.

3 / protocole sanitaire

Le protocole sanitaire a été renforcé le 2 février, les parents ont reçu un mail pour leur indiquer les changements ; essentiellement

- seuls les masques chirurgicaux ou les masques « grand public » de catégorie 1 peuvent être portés (pour les élèves à partir du CP et pour les enseignants).
Les masques "maison" ne sont donc plus autorisés.
- Aération plus régulière des locaux
- *Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38*

°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Les parents informent rapidement l'école

- les gestes barrières, le lavage régulier des mains... sont maintenus

Il est important de ne pas relâcher notre vigilance, à l'école et à l'extérieur .

4/ demande d'achat de manuels de lecture

Notre méthode de lecture est un peu obsolète, nous aimerions la changer.

Nous demandons donc l'aide financière des mairies (un manuel coûte environ 15 € (il en faudrait 18 exemplaires, à cela s'ajoute quelques albums qui complètent la méthode)

Soit un total d'environ 300- 350 €

Réponse des mairies : les mairies pourront participer si possible et selon devis. Ils vont le prévoir au budget. L'achat pourra être envisagé pour la rentrée prochaine.

Une maman demande quels seraient les avantages de la nouvelle méthode. Une discussion s'installe autour des choix pédagogiques des méthodes (globale ou syllabique).

5 / travaux

- Nous avons la chance d'avoir des TBI...Pour fonctionner ils sont équipés d'une lampe qui a une durée de vie d'environ 4 ans.

Pour ne pas être pris de court, il serait bien d'en avoir une ou deux d'avance. Elles peuvent être commandées auprès de la société qui nous a installée les TBI ; une ampoule coûte 150 €

Les mairies demandent un devis pour pouvoir le faire entrer au budget.

- Des étagères vont être installées au-dessus du bureau de notre aide maternelle. Nous remercions les mairies pour ces travaux.

Pour poursuivre l'aménagement de la salle de sieste, nous aimerions que soient installées des cloisons pour permettre de ranger les lits de façon verticale ; actuellement ils sont empilés et cela nécessite beaucoup de manipulation.

Les mairies veulent voir sur place et réfléchir à la faisabilité du projet par l'employé communal.

Mme Marrion signale qu'un deuxième lit de sieste est cassé.

- Le grillage de la cour doit être refixé à certains endroits (angle et derrière le cabanon)

Les mairies vont faire venir l'architecte.

Mme Taghzoute demande la parole :

Mme Renard précise qu'à l'avenir il faudra prévenir avant le conseil pour que les questions des parents puissent paraître dans l'ordre du jour.

- la bibliothèque : peut-on reprendre le système de prêt ?

Réponse de l'école : avec le protocole sanitaire, des contraintes s'imposent. On pourrait réserver la BCD deux jours semaine pour une classe et organiser une rotation. Les enseignants vont se concerter et se renseigner sur l'organisation qu'il est possible de mettre en place.

- lavage des mains : une maman demande si les enfants peuvent prendre une crème de la maison. Et si c'est possible de privilégier le savon plutôt que le gel hydroalcoolique.

Réponse de l'école : oui le savon est privilégié. Le gel hydroalcoolique n'est mis que deux fois par jour et seulement à ceux qui mangent à la cantine et ceux qui prennent le bus. Et oui les enfants peuvent avoir dans leur cartable un tube de crème.

- les remplaçants en maternelle : les programmes sont-ils respectés ? Quand les maîtresses vont revenir ?

Mme Renard précise que les programmes sont respectés en liaison avec les enseignantes titulaires, elles assurent la continuité pédagogique avec leur remplaçant. Les parents d'élèves demandent à avoir une même remplaçante et non plusieurs maîtresses différentes. Les mairies proposent aux parents d'envoyer un courrier à l'inspection.

- les masques : l'Éducation Nationale peut-elle fournir les masques ?

Mme Renard précise que ce n'est pas systématique mais des masques sont fournis aux familles dans le besoin qui en font la demande.